

MUNICIPALITÉ DE NEGUAC
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
31 DÉCEMBRE 2022



MUNICIPALITÉ DE NEGUAC
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
31 DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé de la variation des actifs financiers net (dette nette)	8
État consolidé des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers consolidés	10 - 36



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur le Maire et
aux membres du conseil

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Neguac (la « municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



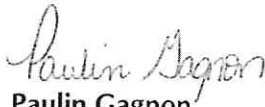
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Paulin Gagnon

Comptables Professionnels Agréés

Caraquet, Nouveau-Brunswick

Le 6 novembre 2023



MUNICIPALITÉ DE NEGUAC
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

31 DÉCEMBRE 2022

Page 6

	2022 Budget (non-vérifié) (Note 20)	2022 Résultats	2021 Résultats
REVENUS			
Mandat d'imposition fonciers	1 919 727 \$	1 919 716 \$	1 839 325 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	220 003	274 399	180 868
Subventions inconditionnelles	291 086	299 456	280 114
Autres transferts gouvernementaux	-	2 416 984	971 342
Frais et usagers - service d'égout	357 760	355 448	342 337
Autres revenus de provenance interne	204 900	202 524	216 312
Loyers	189 320	203 890	146 762
Intérêts	9 000	27 569	11 647
Régime de pension	-	17 100	30 000
	<u>3 191 796</u>	<u>5 717 086</u>	<u>4 018 707</u>
DÉPENSES			
Service d'administration générale	679 168	825 707	620 989
Service de protection	685 293	733 828	634 362
Service de transport	990 798	1 232 121	864 683
Service d'hygiène	111 981	112 007	108 119
Services de la mise en valeur du territoire	163 087	145 555	117 040
Services récréatifs et culturels	601 100	575 099	455 754
Service égout	<u>523 228</u>	<u>503 261</u>	<u>500 076</u>
	<u>3 754 655</u>	<u>4 127 578</u>	<u>3 301 023</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE (note 19)	<u>(562 859) \$</u>	1 589 508	717 684
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT		<u>15 573 389</u>	<u>14 855 705</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		<u>17 162 897 \$</u>	<u>15 573 389 \$</u>

SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (notes 23 et 24)



MUNICIPALITÉ DE NEGUAC
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 31 DÉCEMBRE 2022


Page 7

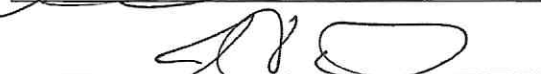
	2022	2021
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse affecté	498 828 \$	368 203 \$
Sommes à recevoir (note 3)	1 781 350	902 095
Placements (note 4)	<u>734 333</u>	<u>733 288</u>
	<u>3 014 511</u>	<u>2 003 586</u>
PASSIFS		
Découvert bancaire	270 901	14 443
Emprunts bancaires (note 5)	1 250 788	780 439
Comptes à payer et frais courus (note 6)	341 220	367 637
Revenus différés (note 7)	125 942	264 964
Dettes à long terme (note 8)	5 020 207	4 240 002
Congés de maladie cumulés (note 9)	73 432	36 627
Avantages postérieurs à l'emploi à payer (note 10)	<u>34 800</u>	<u>51 900</u>
	<u>7 117 290</u>	<u>5 756 012</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	<u>(4 102 779)</u>	<u>(3 752 426)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 11)	35 418 395	32 762 108
Amortissement cumulé (note 11)	<u>(14 184 693)</u>	<u>(13 455 734)</u>
Immobilisations nettes	<u>21 233 702</u>	<u>19 306 374</u>
Stock	5 725	11 599
Frais payés d'avance	<u>26 249</u>	<u>7 842</u>
	<u>31 974</u>	<u>19 441</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>17 162 897 \$</u>	<u>15 573 389 \$</u>

ÉVENTUALITÉS (note 15)

ENGAGEMENTS (note 16)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

 , Maire

 , Trésorier



	2022	2021
Surplus de l'exercice	1 589 508 \$	717 684 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 743 658)	(1 895 385)
Valeur des immobilisations corporelles disposées	28 953	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>787 377</u>	<u>777 299</u>
	<u>(337 820)</u>	<u>(400 402)</u>
Acquisition de stocks de fournitures	-	(55)
Utilisation de stocks de fournitures	5 874	-
Acquisition de frais payés d'avance	<u>(18 407)</u>	<u>(7 842)</u>
	<u>(12 533)</u>	<u>(7 897)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET	(350 353)	(408 299)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT	<u>(3 752 426)</u>	<u>(3 344 127)</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN	<u>(4 102 779) \$</u>	<u>(3 752 426) \$</u>



MUNICIPALITÉ DE NEGUAC
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Clients et autres débiteurs	4 671 127 \$	3 256 993 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 208 922)	(2 194 162)
Intérêts encaissés	27 569	11 647
Intérêts versés	<u>(139 429)</u>	<u>(138 017)</u>
	<u>1 350 345</u>	<u>936 461</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 743 658)	(1 895 385)
Produits de dispositions d'immobilisation	17 971	-
Variation des placements	<u>(1 045)</u>	<u>66 346</u>
	<u>(2 726 732)</u>	<u>(1 829 039)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	470 349	780 439
Dette à long terme	1 009 000	20 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(228 795)</u>	<u>(266 313)</u>
	<u>1 250 554</u>	<u>534 126</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(125 833)	(358 452)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>353 760</u>	<u>712 212</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>227 927</u></u> \$	<u><u>353 760</u></u> \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse affecté	498 828 \$	368 203 \$
Découvert bancaire	<u>(270 901)</u>	<u>(14 443)</u>
	<u><u>227 927</u></u> \$	<u><u>353 760</u></u> \$



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La municipalité s'est incorporé selon la Loi sur les municipalités le 1^{er} janvier 1967. En tant que municipalité, elle est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu.

La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivant : «La municipalité de Neguac souhaite une croissance de sa population, de ses industries et de ses services pour le bien-être de ses citoyens. Elle souhaite également créer une cohésion entre les différentes associations et comités impliqués avec la municipalité».

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

La municipalité a adopté les normes du CSP le 1^{er} janvier 2011.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiant les états financiers

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiant les états financiers. L'entité publiant les états financiers consolidés comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle. Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Solde inter-fonds

Les normes CSP exigent que les états financiers soient consolidés. Tous les soldes inter-fonds ont donc été éliminés dans les états financiers consolidés.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Municipalité de Neguac le 25 novembre 2021 et par le Ministre des gouvernements locaux le 6 janvier 2022.

Les normes CSP ne permettent pas que l'excédent ou que le déficit de l'avant dernière année soit inscrit dans les budgets subséquents tel que requis par la Loi sur les municipalités. L'excédent ou le déficit de l'avant dernière année a donc été retiré de l'état consolidés des résultats.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les gains de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. Les sommes d'argent affectés aux fonds de réserves et au programme de Fonds de Taxe sur l'essence sont présentés séparément.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La municipalité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral et des montants exigibles des fonds propres. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des comptes payables et de la dette à long terme.

Immobilisations corporelles

À partir du 1^{er} janvier 2011, la municipalité a adopté les normes du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Périodes
Bâtiments	30 ans
Véhicules	5 à 15 ans
Machineries et équipements	5 à 25 ans
Matériel informatique	5 ans
Revêtement de route	5 à 20 ans
Terrassement et gravillonnage	30 ans
Égoûts pluviaux	60 ans
Trottoirs	15 ans
Éclairage et feux de circulation	15 ans
Réseau d'évacuation des eaux usées	30 à 60 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive. L'aide gouvernemental pour l'achat d'immobilisations est enregistré en tant que revenu lorsqu'il est reçu.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Stocks de fournitures

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Information sectorielle

La Municipalité de Neguac est une municipalité diversifiée qui offre une vaste gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions.

Les services municipaux sont fournis par les services suivants :

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale. Ses tâches comprennent la facturation des taxes et les paiements, les comptes clients et les comptes fournisseurs, les budgets, les états financiers, le respect de la Loi sur les municipalités, la gestion des règlements administratifs et la gestion des technologies de l'information.

Services de protection

Ce service est responsable des services de police, du service de protection contre les incendies et autres mesures de protection.

Services de transport

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des chemins et rues, l'éclairage des rues, des services relatifs à la circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Ce service est responsable de l'enlèvement des ordures.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Information sectorielle (suite)

Services de la mise en valeur du territoire

Ce service est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des installations récréatives et culturelles, incluant les parcs, les terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Système d'égout

Ce service est responsable de la fourniture de services d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des réservoirs et de la lagune.

3. SOMMES À RECEVOIR

	2022	2021
Général	286 721 \$	159 032 \$
Gouvernements		
Fédéral	322 187	559 663
Provincial	1 020 129	51 488
Autres	-	17 906
TVH à recevoir	<u>152 313</u>	<u>114 006</u>
	<u><u>1 781 350</u></u> \$	<u><u>902 095</u></u> \$

4. PLACEMENTS

Les dépôts à terme sont composés d'épargnes rachetables garanties échéant de janvier 2023 à décembre 2025, aux taux d'intérêt variant de 0.40 % à 4.25 %. Ces dépôts à terme sont affectés aux réserves.



5. EMPRUNTS BANCAIRES

La municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 2 400 000 \$, avec un montant maximal permis de 1 278 729 \$ au taux préférentiel, dont 133 096 \$ n'est pas utilisé au 31 décembre 2022.

La municipalité dispose d'une seconde marge de crédit autorisée de 123 418 \$, avec un montant maximal permis de 123 418 \$ au taux préférentiel, dont 18 263 \$ n'est pas utilisé au 31 décembre 2022.

La municipalité dispose d'une troisième marge de crédit autorisée de 94 425 \$, avec un montant maximal permis de 94 425 \$ au taux préférentiel, dont 94 425 \$ n'est pas utilisé au 31 décembre 2022.

6. COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2022	2021
Créditeurs et frais courus	298 375 \$	354 740 \$
Salaires courus	13 158	-
Avantages sociaux à payer	16 856	3 016
Intérêts courus à payer	<u>12 831</u>	<u>9 881</u>
	<u><u>341 220</u></u> \$	<u><u>367 637</u></u> \$

7. REVENUS DIFFÉRÉS

	2022	2021
Revenus - Affaires indiennes	9 000 \$	9 000 \$
Taxe sur l'essence	116 942	191 603
Autres revenus différés	<u>-</u>	<u>64 361</u>
	<u><u>125 942</u></u> \$	<u><u>264 964</u></u> \$



8. DETTE À LONG TERME

Émission	Intérêt	Échéance	2022	2021
Débitures au fonds de capital et emprunt général				
BG-41	1.65 % - 3.80 %	2022	- \$	4 000 \$
BI-41	1.35 % - 4.00 %	2023	6 000	12 000
BM-39	0.95 % - 3.50 %	2030	95 000	108 000
BN-32	1.05 % - 3.90 %	2025	66 000	87 000
BP-34	1.20 % - 3.80 %	2036	76 000	80 000
BV-35	2.00 % - 3.35 %	2034	422 000	452 000
BW-44	1.95 % - 2.95 %	2039	705 000	747 000
CB-23	3.005 % - 4.462 %	2042	272 000	-
CC-22	3.953 % - 4.848 %	2042	737 000	-
			<u>2 379 000</u>	<u>1 490 000</u>
Débitures au fonds de capital d'égoût				
BO-41	1.45 % - 3.75 %	2026	166 000	205 000
BP-35	1.20 % - 3.80 %	2036	551 000	567 000
BU-33	2.55 % - 3.70 %	2038	1 485 000	1 521 000
BW-45	1.95 % - 2.95 %	2039	301 000	309 000
			<u>2 503 000</u>	<u>2 602 000</u>
Sportplex Inc. - Caisse Populaire de Neguac				
PR 2	5.10 %	Août 2023	98 207 \$	108 002
CUEC	0 %	Déc. 2023	40 000	40 000
			<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
TOTAL DES FONDOS			<u>5 020 207 \$</u>	<u>4 240 002 \$</u>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Le remboursement en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

2023	396 207 \$
2024	263 000 \$
2025	271 000 \$
2026	251 000 \$
2027	212 000 \$



9. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre aux employés un congé de maladie qui s'accumule à raison d'une journée et quart par mois jusqu'à un maximum de 240 jours. Un suivi mensuels des congés de maladie courus est effectué et le montant à payer en fin d'année est présenté au bilan séparément.

10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Attribution pour service à long terme

Tous les employés de la municipalité sont admissibles à ces avantages à titre d'allocations de retraite calculées comme suit :

Un employé qui a travaillé 10 ans consécutifs sans interruption recevra une allocation de retraite s'il décide de prendre sa retraite à partir de l'âge de 60 ans. L'allocation équivaut à une semaine par année par le nombre d'années de service calculée au taux horaire en vigueur lors du départ pour la retraite de l'employé.

Au cours de l'année, aucun montant n'a été déboursé en récompense pour un long états de service. La municipalité ne comptait qu'un seul employé admissible au 31 décembre 2022 selon la direction et le montant payable fut estimé par la direction.

Obligations découlant du régime de retraite

La municipalité de Neguac et ses employés participent au Régime de pension des employés municipaux du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations définies à employeurs multiples qui est administré par un comité élu par ses membres, conformément aux dispositions de la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick. Le régime verse des prestations de retraite calculées en fonction des années de service et du salaire maximal moyen.

Les évaluations actuarielles aux fins de provisionnement sont effectuées chaque année ou tous les trois ans, selon la situation financière du régime (présentement à chaque année). Par la suite, les évaluations actuarielles aux fins de comptabilité sont fondées sur les données recueillies (auxquelles des rajustements sont apportés). La plus récente évaluation actuarielle a été préparée au 31 décembre 2020 et a permis de déterminer une obligation au titre des prestations constituées de 135 126 100 \$ pour l'ensemble du régime, calculée d'après l'analyse comptable.



10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (suite)

L'évaluation actuarielle aux fins de comptabilité a été effectuée en fonction d'un certain nombre d'hypothèses sur des événements futurs, comme les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations salariales ainsi que le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées tiennent compte des meilleures estimations de la direction. Les renseignements ci-dessous résume les principales hypothèses de l'évaluation au 31 décembre 2021 :

- le taux d'inflation prévu est de 2.1 % par année;
- le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5.7 % par année;
- le taux de rendement prévu sur l'actif est de 5.7 % par année;
- l'âge de la retraite varie selon l'âge et la catégorie d'emploi;
- la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (« DUMERCA ») est de 14.4 années.

L'évaluation actuarielle préparée au 31 décembre 2020 indiquait que la valeur marchande de l'actif net disponible pour les prestations accumulées du régime était inférieure à la valeur actualisée de ces prestations. La province du Nouveau-Brunswick a accordé au régime de pension une exemption de versement des cotisations d'équilibre exigibles relativement au déficit de solvabilité. L'évaluation actuarielle du régime révélait un déficit de 833 500 \$ selon l'approche de continuité, soit un changement de 191 700 \$ comparativement au déficit de 641 800 \$ enregistré au 31 décembre 2019. En se fondant sur les hypothèses au 31 décembre 2020, l'actuaire prévoit que les taux de cotisation de l'employeur et des employés suffiraient pour financer le coût des services courants et paiements spéciaux selon l'approche de continuité, tel que requis par la Loi sur les prestations de pension.

Au 31 décembre 2020, le régime versait des prestations à 294 retraités. Le montant total des prestations versées aux retraités et aux participants ayant quitté leur emploi en 2022 était estimé à environ 4 957 200 \$ (en 2021, le montant réel s'est élevé à 6 360 300 \$) pour l'ensemble du régime.

Les employés versent des cotisations variant selon le niveau de leurs gains et leur catégorie d'emploi; le taux de cotisation moyen est d'environ 8.00 % pour l'ensemble du régime. Chaque municipalité verse des cotisations égales à celles des employés. L'argent de la caisse de retraite est investi dans des titres à court terme, des obligations, des actions canadiennes et étrangères. En 2022, les cotisations des employés combinées à celles des municipalités sont estimées à environ 7 421 400 \$ (en 2021, le montant réel s'est élevé à 7 235 200 \$ pour l'ensemble du régime).

Les renseignements ci-dessous résument les données du régime par rapport à Neguac :

- l'âge moyen des 6 employés actifs participant au régime est de 38.8 (au 31 décembre 2020)
- les prestations versées en 2021 ont atteint 38 900 \$ et sont estimées à 35 900 \$ en 2022
- combinées, les cotisations se sont chiffrées à 43 800 \$ en 2021 et elles sont estimées à 45 200 \$ en 2022



10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (suite)

En plus d'analyser la situation financière du régime en ce qui a trait à Neguac au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021, l'actuaire a effectué une extrapolation de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2021 pour déterminer la situation estimative du régime au 31 décembre 2022. L'extrapolation suppose que les hypothèses utilisées au 31 décembre 2022 sont demeurées inchangées depuis le 31 décembre 2021. Elle suppose également un rendement de l'actif de 5.7 % après déduction de tous les frais et dépenses. Si la situation diffère de celle qui est supposée, les montants seront rajustés pour rendre compte de la situation réelle. Voici les résultats de l'extrapolation:

Passif (actif) au titre des prestations constituées

	2022	2021
Passif (actif), au début de la période	46 500 \$	64 400 \$
Charges de retraite pour l'année	9 900	4 000
Moins les cotisations de l'employeur	<u>(22 600)</u>	<u>(21 900)</u>
Passif (actif), à la fin de la période	<u><u>33 800</u></u> \$	<u><u>46 500</u></u> \$

Bref, au 31 décembre 2022, le passif au titre des prestations constituées en ce qui concerne Neguac est de 33 800 \$, alors qu'il était de 64 400 \$ au 1er janvier 2021 et de 46 500 \$ au 31 décembre 2021. Ce montant est inclus dans les avantages sociaux postérieurs à l'emploi qui sont payables, tels qu'ils sont indiqués dans l'état consolidé de la situation financière.

La situation du passif au titre des prestations constituées est démontrées ci-dessous et illustre les montants non amortis qui sont constatés dans les charges de retraite au fil du temps:

Rapprochement du niveau de capitalisation à la fin de la période

	2022	2021
Obligations au titre des prestations constituées	664 100 \$	630 200 \$
Moins : actif du régime	<u>(658 100)</u>	<u>(613 600)</u>
Déficit du régime	6 000	16 600
Pertes non amorties	<u>(27 800)</u>	<u>(29 900)</u>
Passif à la fin de la période	<u><u>33 800</u></u> \$	<u><u>46 500</u></u> \$



10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (suite)

Les données ci-dessous illustrent le rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées du début à la fin de la période:

Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées

	2022	2021
Obligations au titre des prestations constituées - début	630 200 \$	607 300 \$
Coût des services courant	33 900	28 800
Versements des prestations	(35 900)	(38 900)
Intérêts pour la période	35 900	33 400
Pertes (gains) pendant la période	<u>-</u>	<u>(400)</u>
Obligation au titre des prestations constituées - fin	<u>664 100 \$</u>	<u>630 200 \$</u>

Les données ci-dessous illustrent le rapprochement de l'actif du régime du début à la fin de la période:

Rapprochement de l'actif du régime

	2022	2021
Actif du régime au début	613 600 \$	590 700 \$
Cotisations de l'employeur	22 600	21 900
Cotisations des employés	22 600	21 900
Versements des prestations	(35 900)	(38 900)
Rendement de l'actif pendant la période	<u>35 200</u>	<u>18 000</u>
Actif du régime à la fin	<u>658 100 \$</u>	<u>613 600 \$</u>



10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (suite)

La charge de retraite reliée aux prestations de retraite inclus les composantes suivantes:

Charge de retraite

	2022	2021
Coût des services courants de l'employeur	11 300 \$	6 900 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	35 900	33 400
Rendement prévu de l'actif	(35 200)	(32 900)
Amortissement des soldes non constatés		
Pertes (gains) actuarielles	<u>(2 100)</u>	<u>(3 400)</u>
Charge de retraite	<u>9 900 \$</u>	<u>4 000 \$</u>

La charge de retraite est incluse dans l'état des résultats.



MUNICIPALITÉ DE NEGUAC

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2022

11. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Amélioration Foncière	Bâtiment	Véhicules	Chemin et Routes	Matériel et équipement	Ouvrage de génie	Total 2022	Total 2021
COÛT									
Solde au début	728 024 \$	92 150 \$	7 470 278 \$	1 581 516 \$	9 610 378 \$	1 713 625 \$	11 566 137 \$	32 762 108 \$	30 866 723 \$
Ajouts:									
Additions nettes durant l'année	-	828 710	1 786 398	86 603	-	41 947	-	2 743 658	1 895 385
Moins:									
Dispositions nettes durant l'année	-	-	-	87 371	-	-	-	87 371	-
Solde à la fin	728 024	920 860	9 256 676	1 580 748	9 610 378	1 755 572	11 566 137	35 418 395	32 762 108
AMORTISSEMENT CUMULÉ									
Solde au début	-	16 574	3 716 173	981 904	5 095 103	1 201 562	2 444 418	13 455 734	12 678 435
Ajouts:									
Amortissement durant l'année	-	4 301	164 714	70 176	274 035	82 434	191 717	787 377	777 299
Moins:									
Amortissement accumulé sur disposition	-	-	-	58 418	-	-	-	58 418	-
Solde à la fin	-	20 875	3 880 887	993 662	5 369 138	1 283 996	2 636 135	14 184 693	13 455 734
VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	728 024 \$	899 985 \$	5 375 789 \$	587 086 \$	4 241 240 \$	471 576 \$	8 930 002 \$	21 233 702 \$	19 306 374 \$
Composé de:									
Fonds général	616 424 \$	899 985 \$	4 659 321 \$	587 086 \$	4 241 240 \$	127 379 \$	- \$	11 131 435 \$	8 961 214 \$
Fonds égouts	111 600	-	716 468	-	-	344 197	8 930 002	10 102 267	10 345 160
	728 024 \$	899 985 \$	5 375 789 \$	587 086 \$	4 241 240 \$	471 576 \$	8 930 002 \$	21 233 702 \$	19 306 374 \$

NOTE: Des immobilisations en cours de constructions ont été ajoutées à cette cédule mais n'ont pas été amorties : amélioration foncière 843 430 \$ et bâtiment 2 660 485 \$ pour un total de 3 503 915 \$.



12. RESPECT DES MODALITÉS D'EMPRUNTS**Emprunt provisoire pour le capital**

Les dettes à long terme du fonds de capital général et du fonds de capital d'égout ont été approuvées par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités.

La municipalité a les autorisations non utilisées suivantes :

Fonds de capital général

21-032	471 000 \$
22-0072	<u>554 000</u>
	<u>1 025 000 \$</u>

Fonds de capital égout

15-0061	<u>156 000 \$</u>
	<u>156 000 \$</u>

Emprunt pour le fonctionnement

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer le fonds général des revenus sont limités à 4 % du budget de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2022, la municipalité s'est conformé à ces restrictions.

Emprunt inter-fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts inter-fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet en capital. La municipalité s'est conformé à cette exigence.



13. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'ÉGOUT

La Loi sur les municipalités exige que les excédents (déficit) au fonds d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant. À la fin de l'exercice, l'excédent (déficit) était composé comme suit :

	2022	2021
Déficit de l'année 2022	(20 617) \$	- \$
Excédent de l'année 2021	2 141	2 980
Excédent de l'année 2020	-	39 249
Déficit de l'année 2019	<u>(15 390)</u>	<u>(50 379)</u>
	<u>(33 866) \$</u>	<u>(8 150) \$</u>

14. RESPECT DE LA LOI SUR LES MUNICIPALITÉS

Solde des fonds de réserves

Au 31 décembre 2022, le solde du fonds de réserve de fonctionnement général excède la limite autorisée qui est de 5 % des dépenses de l'année précédente.

Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - fonds de capital général

Au 31 décembre, le fonds de capital et d'emprunt général de la municipalité indique un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme.

	FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT GÉNÉRAL	FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT ÉGOUT
ACTIFS À COURT TERME	308 155 \$	- \$
PASSIFS À COURT TERME	<u>116 942</u>	<u>182 985</u>
	<u>425 097 \$</u>	<u>182 985 \$</u>



La municipalité a émis, en 2019, une débenture en trop dans son fonds de capital et d'emprunt général d'un montant de 214 910 \$. La municipalité, avec l'approbation du ministère, a transféré cette débenture dans son fonds de capital et d'emprunt égout. La portion du paiement annuelle sera transféré à chaque année, résorbant le solde au fur et à mesure.

15. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliqué dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2022, être prédit avec certitude, aucune provision ne figure aux états financiers.

16. ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée à garantir un emprunt hypothécaire pour Sportplex Inc. d'un montant de 200 000 \$ pour une période maximale de 15 ans. Le montant total de l'engagement ne peut dépasser 200 000 \$. Le solde de l'emprunt au 31 décembre 2022 est de 98 207 \$.

La municipalité s'est aussi engagée à garantir une marge de crédit pour Sportplex Inc. au montant de 10 000 \$ renouvelable annuellement.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La municipalité, par le biais de ses outils financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un outil financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La municipalité consent du crédit par le biais des comptes débiteurs dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintien des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La municipalité n'exige généralement pas de caution. La municipalité minimise donc les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.



Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un outil financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La municipalité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses outils financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable.

Les outils à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie. La direction est d'avis que la municipalité n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la municipalité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. La municipalité est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.



18. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Générale	Protection	Transport	Hygiène	Territoire	Récréatif	Égout	Total 2022	Total 2021
REVENUS									
Mandat d'imposition fonciers	437 358 \$	388 692 \$	652 626 \$	59 327 \$	77 097 \$	304 616 \$	- \$	1 919 716 \$	1 839 325 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	253 089	21 310	-	-	-	-	274 399	180 868
Subventions inconditionnelles	68 224	60 632	101 803	9 254	12 026	47 517	-	299 456	280 114
Autres transferts gouvernementaux	2 399 641	-	-	-	-	17 343	-	2 416 984	971 342
Frais et usagers - service d'égout	-	-	-	-	-	-	355 448	355 448	342 337
Autres revenus de provenance interne	29 492	-	-	-	-	173 032	-	202 524	216 312
Loyers	183 790	-	-	-	-	20 100	-	203 890	146 762
Intérêts	2 778	-	-	-	-	-	24 791	27 569	11 647
Régime de pension	17 100	-	-	-	-	-	-	17 100	30 000
	<u>3 138 383</u>	<u>702 413</u>	<u>775 739</u>	<u>68 581</u>	<u>89 123</u>	<u>562 608</u>	<u>380 239</u>	<u>5 717 086</u>	<u>4 018 707</u>
DÉPENSES									
Salaires et bénéfices	355 055	7 202	347 754	-	-	125 362	24 864	860 237	666 247
Biens et services	447 645	675 071	532 882	112 007	142 477	415 023	124 970	2 450 075	1 713 277
Amortissement	20 704	43 956	335 140	-	1 588	6 730	269 719	677 837	674 513
Intérêts	2 303	7 599	16 345	-	1 490	27 984	83 708	139 429	135 655
	<u>825 707</u>	<u>733 828</u>	<u>1 232 121</u>	<u>112 007</u>	<u>145 555</u>	<u>575 099</u>	<u>503 261</u>	<u>4 127 578</u>	<u>3 189 692</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>2 312 676 \$</u>	<u>(31 415) \$</u>	<u>(456 382) \$</u>	<u>(43 426) \$</u>	<u>(56 432) \$</u>	<u>(12 491) \$</u>	<u>(123 022) \$</u>	<u>1 589 508 \$</u>	<u>829 015 \$</u>



19. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE

	Fonction- nement Général	Capital Général	Fonction- nement Égouts	Capital Égouts	Réserve Fonction- nement Général	Réserve Fonction- nement Égouts	Réserve Capital Général	Réserve Capital Égouts	Total 2022	Total 2021
EXCÉDENT PAR FONDS POUR L'EXERCICE SELON LES CCSP	266 590 \$	1 449 043 \$	130 965 \$	(258 817) \$	179 \$	(41) \$	1 579 \$	10 \$	1 589 508 \$	717 684 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) pour le financement requis										
Surplus (déficit) d'avant dernière année	35 116	-	4 249	-	-	-	-	-	39 365	(7 413)
Remboursement de la dette	(129 795)	129 795	(99 000)	99 000	-	-	-	-	-	-
Dépenses en capital	(164 880)	164 880	(26 826)	26 826	-	-	-	-	-	-
Transfert pour le coût de l'égout	15 005	-	(15 005)	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'amortissement	-	517 659	-	269 719	-	-	-	-	787 378	762 751
Provision pour régime de retraite	(17 100)	-	-	-	-	-	-	-	(17 100)	(30 000)
Transfert au (du) fonds de réserve	(100 000)	-	(15 000)	-	15 000	5 000	85 000	10 000	-	-
Profit (perte) entité apparentée	(10 405)	-	-	-	-	-	-	-	(10 405)	657 079
	<u>(372 059)</u>	<u>812 334</u>	<u>(151 582)</u>	<u>395 545</u>	<u>15 000</u>	<u>5 000</u>	<u>85 000</u>	<u>10 000</u>	<u>799 238</u>	<u>1 382 417</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE AVANT LES EXIGENCES DU CCSP	<u>(105 469) \$</u>	<u>2 261 377 \$</u>	<u>(20 617) \$</u>	<u>136 728 \$</u>	<u>15 179 \$</u>	<u>4 959 \$</u>	<u>86 579 \$</u>	<u>10 010 \$</u>	<u>2 388 746 \$</u>	<u>2 100 101 \$</u>



20. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RECONCILIÉ AU BUDGET CCSP

	Fonctionnement Général	Fonctionnement Égout	Amortissement Immobilisations	Autres Intérêts	Élimination	Total 2022
REVENUS						
Mandat d'imposition fonciers	1 919 727 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 919 727 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	220 003	-	-	-	-	220 003
Subventions inconditionnelles	291 086	-	-	-	-	291 086
Frais et usagers - service d'égout	-	357 760	-	-	-	357 760
Autres revenus de provenance interne	204 900	-	-	-	-	204 900
Loyers	189 320	-	-	-	-	189 320
Intérêts	1 000	8 000	-	-	-	9 000
Excédent de l'avant-dernier exercice	35 119	4 249	-	-	(39 368)	-
Revenus interfonds	32 000	-	-	-	(32 000)	-
	<u>2 893 155</u>	<u>370 009</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(71 368)</u>	<u>3 191 796</u>
DÉPENSES						
Service d'administration générale	656 154	-	20 704	2 310	-	679 168
Service de protection	634 682	-	43 956	6 655	-	685 293
Service de transport	641 344	-	335 140	14 314	-	990 798
Service d'hygiène	111 981	-	-	-	-	111 981
Services de la mise en valeur du territoire	160 193	-	1 588	1 305	1	163 087
Services récréatifs et culturels	470 217	-	116 270	14 613	-	601 100
Paiement en capital	120 000	116 000	-	-	(236 000)	-
Intérêts sur dette à long terme	39 197	87 488	-	(126 685)	-	-
Service égout	-	158 521	269 719	87 488	7 500	523 228
Contribution au fonds de capital général	59 387	-	-	-	(59 387)	-
Contribution au fonds de capital égout	-	500	-	-	(500)	-
Escompte sur facturation	-	6 000	-	-	(6 000)	-
Frais bancaires et intérêts	-	1 500	-	-	(1 500)	-
	<u>2 893 155</u>	<u>370 009</u>	<u>787 377</u>	<u>-</u>	<u>(295 886)</u>	<u>3 754 655</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(787 377) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>224 518 \$</u>	<u>(562 859) \$</u>



21. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Fonctionnement Égout	Réserve Capital Général	Réserve Capital Égout	Total 2022	Total 2021
ACTIFS						
Encaisse	131 079 \$	29 927 \$	251 204 \$	10 010 \$	422 220 \$	296 537 \$
Épargne à terme	<u>33 810</u>	<u>-</u>	<u>480 964</u>	<u>219 558</u>	<u>734 332</u>	<u>733 287</u>
	<u>164 889 \$</u>	<u>29 927 \$</u>	<u>732 168 \$</u>	<u>229 568 \$</u>	<u>1 156 552 \$</u>	<u>1 029 824 \$</u>
PASSIFS						
Dû interfonds	<u>-</u> \$	<u>10 011</u> \$	<u>175 000</u> \$	<u>23 138</u> \$	<u>208 149</u> \$	<u>198 148</u> \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ						
Actif net au début	149 710	14 957	470 589	196 420	831 676	1 115 157
Excédent (déficit)	<u>15 179</u>	<u>4 959</u>	<u>86 579</u>	<u>10 010</u>	<u>116 727</u>	<u>(283 481)</u>
	<u>164 889</u>	<u>19 916</u>	<u>557 168</u>	<u>206 430</u>	<u>948 403</u>	<u>831 676</u>
	<u>164 889 \$</u>	<u>29 927 \$</u>	<u>732 168 \$</u>	<u>229 568 \$</u>	<u>1 156 552 \$</u>	<u>1 029 824 \$</u>
REVENUS						
Transfert	15 000 \$	5 000 \$	85 000 \$	10 000 \$	115 000 \$	75 000 \$
Intérêts	<u>179</u>	<u>-</u>	<u>1 579</u>	<u>10</u>	<u>1 768</u>	<u>2 191</u>
	<u>15 179</u>	<u>5 000</u>	<u>86 579</u>	<u>10 010</u>	<u>116 768</u>	<u>77 191</u>
DÉPENSES						
Virement	-	-	-	-	-	360 632
Intérêts	<u>-</u>	<u>41</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>41</u>	<u>40</u>
	<u>-</u>	<u>41</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>41</u>	<u>360 672</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT)	<u>15 179 \$</u>	<u>4 959 \$</u>	<u>86 579 \$</u>	<u>10 010 \$</u>	<u>116 727 \$</u>	<u>(283 481) \$</u>

Résolution du 21 décembre 2022

Adoption de transférer 15 000 \$ du fonds de fonctionnement général vers le fonds de réserve de fonctionnement général.

Adoption de transférer 85 000 \$ du fonds de fonctionnement général vers le fonds de réserve de capital général.

Adoption de transférer 5 000 \$ du fonds de fonctionnement égout vers le fonds de réserve de fonctionnement d'égout.

Adoption de transférer 10 000 \$ du fonds de fonctionnement égout vers le fonds de réserve de capital d'égout.



22. ENTITÉE CONTRÔLÉE

La municipalité a une seule entité contrôlée : Sportplex Inc.

	2022	2021
ACTIFS		
Encaisse	2 030 \$	183 \$
Débiteurs	<u>242</u>	<u>41 962</u>
	<u><u>2 272</u></u> \$	<u><u>42 145</u></u> \$
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus	1 186 \$	1 669 \$
Dette à long terme	<u>138 207</u>	<u>148 002</u>
	<u>139 393</u>	<u>149 671</u>
DÉFICIT ACCUMULÉ	<u>(137 121)</u>	<u>(107 526)</u>
	<u><u>2 272</u></u> \$	<u><u>42 145</u></u> \$
REVENUS	17 420 \$	105 957 \$
DÉPENSES	<u>7 015</u>	<u>763 036</u>
EXCÉDENT POUR L'EXERCICE	<u><u>10 405</u></u> \$	<u><u>(657 079)</u></u> \$

L'entité mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.



23. SUPPORT DES REVENUS

	2022 Budget (non-vérifié)	2022 Résultats	2021 Résultats
PRESTATION DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Services des incendies	198 803 \$	253 089 \$	159 558 \$
Entretien de routes	<u>21 200</u>	<u>21 310</u>	<u>21 310</u>
	<u>220 003 \$</u>	<u>274 399 \$</u>	<u>180 868 \$</u>
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Revenus divers	10 400 \$	19 090 \$	29 055 \$
Permis et licences	4 500	10 402	21 250
Revenus Sportplex Inc.	<u>190 000</u>	<u>173 032</u>	<u>166 007</u>
	<u>204 900 \$</u>	<u>202 524 \$</u>	<u>216 312 \$</u>



24. SUPPORT DES DÉPENSES

	2022 Budget (non-vérifié)	2022 Résultats	2021 Résultats
SERVICE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	21 240 \$	23 139 \$	9 422 \$
Conseillers	<u>46 175</u>	<u>53 230</u>	<u>41 596</u>
	67 415	76 369	51 018
Administration			
Salaires et avantages sociaux	265 762	278 686	218 413
Fournitures de bureau	54 862	37 353	36 412
Télécommunications	7 000	6 446	5 126
Honoraires professionnels	<u>85 500</u>	<u>187 548</u>	<u>125 077</u>
	413 124	510 033	385 028
Bâtiments			
Électricité	11 500	10 986	9 697
Assurances et taxes	13 990	17 886	12 212
Réparations et entretien	20 750	21 884	26 524
Amortissement	<u>20 704</u>	<u>20 704</u>	<u>18 824</u>
	66 944	71 460	67 257
Autres coûts administratifs			
Congrès et délégations	4 500	-	839
Relation publiques	33 650	30 495	28 521
Cotisations et associations	7 163	10 492	2 357
Coût d'évaluation	26 592	26 592	25 496
Frais liés aux espaces à louer	<u>57 470</u>	<u>51 136</u>	<u>58 887</u>
	129 375	118 715	116 100
Services financiers			
Frais bancaires	-	21	-
Intérêt sur dette à long terme	2 310	2 303	1 586
Escompte sur débentures	-	8 441	-
Congés de maladie et allocation de retraite	-	<u>38 365</u>	-
	<u>2 310</u>	<u>49 130</u>	<u>1 586</u>
	<u>679 168 \$</u>	<u>825 707 \$</u>	<u>620 989 \$</u>



24. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2022 Budget (non-vérifié)	2022 Résultats	2021 Résultats
SERVICE DE PROTECTION			
Protection contre les incendies			
Administration	104 785 \$	124 232 \$	53 538 \$
Brigade	55 908	49 025	49 984
Frais de formation	6 700	740	2 677
Caserne	18 715	27 245	23 163
Achat de matériel	90 147	128 389	91 856
Amortissement	43 956	43 956	56 002
Intérêt sur dette à long terme	<u>6 655</u>	<u>7 599</u>	<u>8 995</u>
	326 866	381 186	286 215
Service de police - G.R.C.	339 238	339 240	337 914
Règlementation des animaux	3 852	3 702	3 494
Service des mesures d'urgence	<u>15 337</u>	<u>9 700</u>	<u>6 739</u>
	<u>358 427</u>	<u>352 642</u>	<u>348 147</u>
	<u>685 293</u> \$	<u>733 828</u> \$	<u>634 362</u> \$
SERVICE DE TRANSPORT			
Service de transport en commun			
Administration	21 300 \$	21 317 \$	9 138 \$
Salaires et avantages sociaux	274 534	347 754	256 538
Ateliers	25 010	25 510	14 523
Amortissement	335 140	335 140	311 897
Achat matériel	<u>70 650</u>	<u>64 618</u>	<u>77 996</u>
	726 634	794 339	670 092
Transports routiers			
Nettoyage des rues	19 500	13 634	15 650
Égouts pluviaux	7 500	18 905	1 659
Services de déneigement	128 000	99 567	87 792
Éclairages des rues et décoratif	75 950	73 744	66 147
Réparation des rues	-	196 970	-
Signalisation	7 400	8 276	600
Fossés de drainage et ponceaux	11 500	10 341	4 883
Intérêt sur dette à long terme	<u>14 314</u>	<u>16 345</u>	<u>17 860</u>
	<u>990 798</u> \$	<u>1 232 121</u> \$	<u>864 683</u> \$



24. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2022 Budget (non-vérifié)	2022 Résultats	2021 Résultats
SERVICE D'HYGIÈNE			
Collection des ordures	<u>111 981</u> \$	<u>112 007</u> \$	<u>108 119</u> \$
SERVICES DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Commission d'urbanisme	66 641 \$	61 377 \$	58 707 \$
Promotion touristique	30 505	20 955	11 134
Bureau touristique	62 248	59 158	43 561
Développement économique	800	987	639
Amortissement	1 588	1 588	1 369
Intérêts sur la dette à long terme	<u>1 305</u>	<u>1 490</u>	<u>1 630</u>
	<u>163 087</u> \$	<u>145 555</u> \$	<u>117 040</u> \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Administration	132 639 \$	147 690 \$	105 499 \$
Activités, programmation et fournitures	63 817	32 107	33 209
Sportplex Inc.	158 700	166 314	128 439
Centre communautaire	22 515	19 650	22 339
Complexe jeunesse	24 130	22 775	21 862
Parcs et terrains de jeux	38 778	16 039	17 381
Amortissement	116 270	116 270	103 320
Intérêt sur dette à long terme	14 613	27 984	10 898
Parc et commission industriel	12 538	14 215	8 419
Projet - Parc Île-aux-foins	16 000	5 325	3 855
Site historique	<u>1 100</u>	<u>6 730</u>	<u>533</u>
	<u>601 100</u> \$	<u>575 099</u> \$	<u>455 754</u> \$



24. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2022 Budget (non-vérifié)	2022 Résultats	2021 Résultats
SERVICES D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Général			
Administration	46 300 \$	24 864 \$	21 426 \$
Système de raccordement	20 771	23 617	12 799
Station de pompage	67 000	53 641	57 737
Épuration et évacuation des eaux d'égouts	24 450	23 588	20 192
Mauvaises créances	-	15 349	-
Amortissement	<u>269 719</u>	<u>269 719</u>	<u>285 888</u>
	428 240	410 778	398 042
Services financiers			
Escompte sur facturation	6 000	7 052	5 629
Intérêt sur dette à long terme	87 488	83 708	94 686
Frais bancaires et intérêts	<u>1 500</u>	<u>1 723</u>	<u>1 719</u>
	<u>94 988</u>	<u>92 483</u>	<u>102 034</u>
	<u><u>523 228</u></u> \$	<u><u>503 261</u></u> \$	<u><u>500 076</u></u> \$

